



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carte sanitaire

Question écrite n° 67671

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fait qu'il n'y a aucun service de maternité de niveau 3 dans la ville de Metz, qui est à la fois chef-lieu de région et chef-lieu d'un département de plus d'un million d'habitants. Il en résulte une carence grave pour les cas médicaux difficiles. Un projet commun au CHR Bon Secours de Metz et à l'hôpital associatif Sainte-Croix avait donc été élaboré, mais pour diverses raisons, il vient d'être abandonné. Depuis lors, l'agence régionale d'hospitalisation a retenu un plan particulièrement réducteur, lequel aura, entre autres, pour effet de porter atteinte à la qualité de la prise en charge des cas difficiles. Elle souhaiterait donc qu'elle lui indique si elle ne pense pas qu'il conviendrait de revoir globalement l'ensemble de ce dossier.

Texte de la réponse

La création d'un service de néonatalogie et de réanimation néonatale de niveau sur l'agglomération messine est prévue par le volet périnatalité du niveau 3 SROS de Lorraine. Le centre hospitalier régional (CHR) de Metz-Thionville a obtenu l'autorisation d'exercer ces activités et s'est engagé à constituer avec l'association gestionnaire de l'hôpital Sainte-Croix un syndicat interhospitalier auquel seront transférées les autorisations correspondantes. Ce projet, qui fait l'objet de réunions entre les partenaires concernés, est soutenu très activement par l'ARH de Lorraine, qui lui réserve d'importants moyens budgétaires.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67671

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6014

Réponse publiée le : 25 février 2002, page 1130